

PROJECT' EURE

LE
MAG
N°27

MAGAZINE DE SAINT GEORGES SUR EURE

NOVEMBRE 2024



P 6

NOTRE ÉGLISE À TRAVERS LE
TEMPS

SOMMAIRE

Édito

P3

Conseil Municipal des Jeunes

P4-5

Notre église à travers les siècles

P6-7

Les pompiers de St Georges

P8-9

Etat civil - Tribunes

p10

L'Espace - Les ateliers de L'Épilobe

P11

La voie douce vers la gare

P12

Dates à retenir

➔ **8 décembre de 10h à 18h :**
Marché de Noël à la salle des fêtes

➔ **25 janvier à 10h :**
1 naissance - 1 arbre à l'Épilobe

PROJECT'EURE N°27 - NOVEMBRE 2024

Directeur de la publication : Jacky GAULLIER

Comité de rédaction :
Delphine PICHOT TOURTAUD, Xavier ROBERT,
Jérôme TESTE

Impression : Imprimerie CHAUCHEAU (Gellainville 28)

Conception : Jérôme TESTE

Crédit photos : Mairie de Saint Georges sur Eure

OFFERT PAR LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
L'APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store (Android), App Store (Apple) ou AppGallery (Huawei)

Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



UN AUTOMNE TOUT EN COULEURS



Ce mois d'octobre fut aussi celui de l'inauguration du nouveau lotissement des « Erriaux 2. Les terrains viabilisés de ce nouveau quartier répondent tous aux normes environnementales actuelles et sont donc prêts à la vente. Des parcelles sont d'ores et déjà réservées. Les premiers habitants poseront leurs cartons dès 2025.

*O*ctobre aime aussi le rose.

A ce titre, je tiens à saluer toutes les associations et tous les acteurs qui se sont activement mobilisés pour « Octobre rose ».

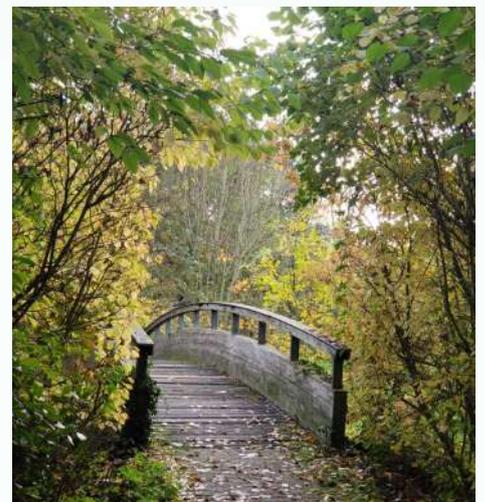
La marche solidaire du dimanche 20 octobre, organisée pour la première fois par la municipalité et La Ligue contre le cancer, fut un réel succès. Quatre-vingts personnes étaient présentes, toutes générations confondues.

Cette marche s'est clôturée autour du verre de l'amitié qui nous a permis de poursuivre nos échanges avec les membres de La Ligue qui ont reçu un chèque dont la somme est le fruit des dons récoltés par diverses associations Saint-Georgiennes participatives.

La fin de cette année 2024 arrive à grand pas...

D'ores et déjà, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année, moments ô combien privilégiés pour se retrouver en famille et entre amis. Prenez soin de vous.

Votre Maire
Jacky GAULLIER



*B*leu, blanc, rouge : Les jeunes aiment les couleurs de la République.

En ce premier octobre 2024, tous les élèves de CM1 et de CM2 étaient invités à se rendre aux urnes pour l'élection des futurs représentants du conseil municipal des jeunes (CMJ).

L'installation officielle du CMJ a eu lieu en Mairie, le mardi 8 octobre, dans la salle du conseil en présence des parents, des élus organisateurs et des enseignants.

Ce fut pour moi un réel plaisir de remettre aux douze élus l'écharpe tricolore et le badge, sans oublier la signature de la charte par chacun d'entre eux.

Le conseil municipal des jeunes est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté qui permet notamment :

- De prendre conscience de la signification du mot « démocratie »,
- De comprendre et de s'impliquer dans le fonctionnement de la commune et de ses institutions,
- D'être force de proposition vers le conseil municipal des adultes en soumettant des idées nouvelles et parfois un peu utopiques...

Ces jeunes apprennent à être acteurs dans la vie de leur commune, de se responsabiliser et ainsi, d'être des citoyens à part entière.

Toutes mes félicitations à ces jeunes élus pour avoir eu le courage de se présenter face à leurs camarades et de s'engager pour défendre leur projet.

N'oublions pas que cette élection ne peut avoir lieu sans une organisation importante de la part des élus et des enseignants. Merci à vous pour votre investissement.

Le samedi 12 octobre s'est déroulé le traditionnel repas offert à nos aînés. Deux

cents seniors se sont retrouvés autour de tables délicatement décorées de compositions florales aux teintes naturelles et harmonieuses. Comme chaque année, la décoration des tables est réalisée entièrement par des élus aidés de quelques bénévoles. Les décorations naturelles sont cueillies dans la nature et/ou dans les jardins et les autres accessoires sont confectionnés par ces personnes. Que du recyclage et avec quel talent !

Dès l'accueil des convives, nos élus juniors du CMJ étaient présents pour partager le verre de l'amitié avec cette assemblée. Ce fut leur première participation officielle de ce début de mandat. L'émotion était fort palpable durant ces échanges intergénérationnels...

Lors de ce moment festif, les jeunes du CMJ ont remis un bouquet de fleurs à Mme Colette Nicaise et à M. René Boudet, doyens de ce repas. Ils ont ensuite quitté la salle des fêtes, fiers de leur première prestation.

Cette rencontre annuelle est une fête en l'honneur de nos anciens jeunes mais aussi, et surtout, une joie de partager ensemble un bon moment convivial.

Le bonheur de retrouver des amis, de se rappeler de très nombreux souvenirs et de prendre des nouvelles de chacun n'a pas de prix. Au cours de ce déjeuner, de nombreux couples se sont accordés des parenthèses musicales, tournoyant gaiement sur la piste de danse au rythme des musiques de l'orchestre. Le temps d'une valse ou d'un madison, douleurs et soucis se sont fait un peu oublier...

LE CMJ S'ENGAGE POUR LA COMMUNE

Le Conseil Municipal des Jeunes s'engage pour la commune !

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) se sont déroulées le 1er octobre dernier, pendant la pause méridienne, avec le soutien précieux des trois enseignants de CM1 et CM2 : Mme Jouanneau, Mme PINARD et M. MOREL. Les 72 élèves ont eu l'occasion de voter après une campagne électorale de trois semaines, marquée par la présentation des projets et la création d'affiches par les candidats.

À l'issue de ces élections, 12 jeunes ont été élus pour représenter leurs camarades : 6 élèves de CM1 et 6 de CM2. Leur mandat, qui s'étend sur toute l'année scolaire, leur permettra de s'impliquer activement dans la vie de la commune.



Atelier de travail lors de la campagne



Leur rôle principal consiste à participer aux cérémonies officielles, telles que les commémorations, et à agir en faveur de l'environnement en sensibilisant leurs pairs. Les premiers projets sont déjà lancés, promettant des actions concrètes pour tenter d'améliorer leur quotidien.

Le premier conseil s'est tenu le 8 octobre de 16h30 à 18h. Lors de cette séance, les jeunes élus ont pu présenter leurs idées de campagne. En point d'orgue, une remise solennelle des écharpes tricolores et des badges d'élus a eu lieu en présence de Monsieur le Maire, sous les applaudissements des parents venus nombreux pour l'occasion.

Le prochain conseil des jeunes se tiendra le 17 décembre. À l'ordre du jour : la préparation d'un discours pour les vœux du maire en janvier.



Les idées ne manquent pas parmi les jeunes élus, qui ont déjà validé plusieurs projets :

- Une opération de ramassage des déchets au printemps, le 15 mars 2025.
- L'installation d'hôtels à insectes, en collaboration avec le menuisier de la commune.

Parmi leurs nombreuses propositions, nous trouvons également la réalisation d'un pumptrack, une piste pour les amateurs de VTT et trottinettes. Bien évidemment tout ne sera pas réalisable !

Pour leur première intervention, les nouveaux élus ont activement participé à la cérémonie de commémoration du 11 novembre 2024.

→ Deux élus ont lu le texte de l'ONAC en hommage aux soldats.

→ Quatre autres ont participé au dépôt de la gerbe en présence de M. André DESDOUETS, remplaçant de M. SERRANO, président de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants) et de M. Jacky GAULLIER, maire de St Georges sur Eure.

→ Trois jeunes ont lu la liste des "Morts pour la France".

→ Deux autres élus ont accompagné nos deux porte-drapeaux.

Nos jeunes élus : Artem, Jeanne, Mya, Lina, Sofia, Eliott, Eden, Simon, Nora, Sacha, Kélia et Clément sont déterminés à faire de leur mandat une année riche en actions et en projets pour notre commune.



NOTRE ÉGLISE A TRAVERS LES SIÈCLES

La formule « église au milieu du village », n'est pas usurpée pour Saint Georges sur Eure.

Situé au cœur du village, l'emplacement et l'environnement du monument sont parfaitement associés à la vie de notre commune.

La salle des fêtes adjacente, le jardin du presbytère et les commerces alentours mettent en valeur ce lieu au riche passé.

C'est au IV^{ème} siècle qu'un oratoire est édifié, sur l'actuel emplacement de l'église, en l'honneur de Saint Georges martyrisé. Les historiens évoquent davantage le début du siècle vers les années 303 – 305 durant la période de règne de Dioclétien et Maximien.

Une chapelle prend la place de l'oratoire au VI^{ème} siècle. Elle est construite par les moines de l'abbaye de Saint-Père en vallée de Chartres.

Il faut attendre 700 ans, au XIII^{ème} siècle, pour voir s'ériger une église en remplacement de la chapelle.

La paroisse de Saint Georges est ainsi constituée en devenant le chef-lieu d'une Seigneurie du chapitre de Chartres au nom de Georgius super Auduram. Le lieu comptabilise alors 129 paroissiens.



Un portail classé

La porte latérale (côté sud) de l'église de Saint Georges sur Eure est classée au patrimoine des Beaux-Arts.

Cette porte, édifée vers l'an 1542, est composée de plusieurs sculptures, dont un Saint Georges à cheval terrassant le dragon.

Le classement de cette porte au patrimoine impose aujourd'hui un respect de certaines règles de construction et de rénovation dans un rayon de 500 mètres autour de l'église.



Vers l'an 1500, l'église est agrandie côté sud avec la construction d'une nef latérale sur toute la longueur.

Les vitraux du XVIème siècle sont détruits durant la Révolution française puis remplacés par des vitraux plus modernes qui ne correspondent plus au style de l'église.

Les quelques restes des vitraux cassés durant la Révolution sont aujourd'hui rassemblés dans le vitrail situé au-dessus de la porte latérale, formant une mosaïque de couleurs.

À la suite d'un état de délabrement avancé du clocher historique, un nouveau clocher est construit en 1927. L'actuel clocher, aujourd'hui âgé de 97 ans, repose sur une tour inachevée du XVIème siècle parfaitement visible de l'extérieur.

L'autre particularité de notre église repose sur sa façade sud et ses quatre pignons.

Peu d'église sont construites sur ce modèle. Il est très intéressant d'observer et de contempler les quatre vitraux, chacun surmonté d'un pignon orné de fleurons et de gargouilles.



Transfert du cimetière

L'actuel cimetière de la commune, installé rue Raymond Bataille, n'a pas toujours occupé cet emplacement.

Jusqu'en 1904, date de livraison de l'actuel cimetière, les inhumations ont lieu au pied de l'église, à l'emplacement occupé aujourd'hui par la salle des fêtes et le parking qui l'entoure.

C'est en 1920 que l'ancien cimetière est définitivement désaffecté puis transformé en place publique. La construction de la salle des fêtes débute peu de temps avant la guerre à la fin des années 1930 pour s'achever au début des années 1950.

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR NOS POMPIERS

Le centre d'incendie et de secours de Saint Georges sur Eure vient d'accueillir un tout nouveau véhicule de secours qui vient compléter la flotte motorisée déjà en place.

Ce nouveau VSAV (Véhicule de Secours d'Assistance aux Victimes), plus communément appelé ambulance, apporte une amélioration significative pour notre commune qui devient autonome dans le secours d'urgence aux personnes.

Jusqu'à présent, nos pompiers, qui assuraient la prise en charge et mise en sécurité des victimes, étaient dépendants des centres de secours de Lucé et/ou Chartres pour le transport des victimes vers les services d'urgence.

Cette organisation est aujourd'hui différente avec l'arrivée de ce tout nouveau véhicule de secours.

Cette ambulance n'est pas l'unique nouveauté et changement de notre centre de secours. Cette nouvelle dotation est l'illustration d'une profonde transformation structurelle de notre service de secours.

En effet, pour la première fois en Eure et Loir, deux centres de secours se sont associés pour déployer un nouveau dispositif de mutualisation de matériels et de ressources humaines.

Les pionniers du département sont les centres de Saint Georges sur Eure et d'Amilly qui inaugurent une nouvelle façon de fonctionner dont la finalité est d'apporter davantage de performance et d'efficacité dans les secours et la prise en charge des victimes.

La livraison de cette nouvelle ambulance est le point d'orgue d'un projet qui est porté par nos pompiers depuis plusieurs années déjà. Ce projet de mutualisation entre les pompiers de Saint Georges et d'Amilly a pu voir le jour grâce à un remarquable travail de fond et de construction de nos pompiers soutenus par le SDIS 28 (Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Eure et Loir).

Pour rappel, le centre de Saint Georges couvre les communes de Saint Georges sur Eure, Fontenay sur Eure, Nogent sur Eure et Saint Luperce.

De son côté, le centre d'Amilly se concentre sur les communes d'Amilly, Cintray, Saint Aubin des Bois et Bailleau l'Evêque.



Le Chef de centre Bruno Ramos

Le périmètre couvert par ces deux centres de secours mutualisés compte désormais près de 10 000 habitants.

Depuis ce mois de novembre 2024, c'est donc une « garde alternée » qui est mise en place entre les deux centres.

L'ambulance (VSAV) est présente sur le territoire de Saint Georges chaque mois impairs. Les mois pairs accueillent, quant à eux, le CCRL (Camion Citerne Rural Léger).

Le changement d'affectation se produit le premier jeudi de chaque mois.

Concrètement, un mois sur deux, chaque centre se retrouve avec une dominance dans le type d'intervention selon le véhicule présent sur site. Dominance « feu » les mois pairs et dominance « secours à la personne » les mois impairs à Saint Georges sur Eure. L'inverse s'observe à Amilly.



Appel à volontaires

Déjà fort de ses 20 pompiers volontaires, le centre de Saint Georges fonctionnerait de manière optimale avec 5 à 10 sapeurs supplémentaires.

Depuis 18 mois, ce sont déjà dix nouveaux volontaires qui ont rejoint les rangs du centre d'intervention. Cette dyna-

mique positive ne demande qu'à se poursuivre avec l'arrivée de nouveaux membres.

Si vous êtes âgés de 16 à 55 ans et que vous souhaitez consacrer un peu de votre temps au service des populations, n'hésitez pas à postuler à l'adresse suivante :

saintgeorges@sdis28.fr

Outre une amélioration des prises en charge des victimes sur notre territoire communal, cette nouvelle organisation a également pour objectif de libérer les équipes de Lucé et Chartres au bénéfice d'autres victimes.

Cette organisation territoriale autour de Chartres s'observe déjà sur d'autres communes comme Saint Georges et Amilly qui composent la deuxième ceinture chartraine, à l'images des centres de Jouy, Mignièrès et Sours également dotés d'une ambulance.

Cette nouvelle organisation et ces nouveaux véhicules ne seraient rien sans la valeur ajoutée humaine constituée de nos sapeurs-pompiers volontaires.

N'oublions surtout pas que ce sont en effet vingt sapeurs-pompiers volontaires à Saint Georges et sept à Amilly qui se relaient 7 jours / 7 et 24h / 24 pour apporter secours et aide aux personnes. Ces valeureux volontaires prennent du temps sur leur vie personnelle et familiale pour venir en aide à toutes et tous.

À Saint Georges, sous le commandement du Lieutenant Bruno Ramos, c'est une équipe composée de deux infirmiers sapeurs-pompiers (ISP), de quatre sous-officiers et de 13 hommes de rang qui veille sur notre sécurité.

Depuis bientôt quatre ans, le Lieutenant Ramos encadre et coordonne l'équipe dévouée de sapeurs-pompiers volontaires de notre commune.

Pour rappel, malgré l'absence de pompiers professionnels à Saint Georges, toutes les équipes sont régulièrement formées avec un minimum de quarante heures de manœuvre par an et par équipier, sans oublier les huit heures de maintien minimum annuelles.

Les plannings des équipiers se font sous forme de garde de 19h à 6h en semaine et du vendredi 19h au lundi 6h le week-end.

Le système informatisé de régulation du centre d'appel du SDIS identifie ainsi les disponibilités des sapeurs-pompiers volontaires mais également leurs degrés d'expertise lors du déclenchement des interventions.

Un ciblage intelligent est ainsi effectué afin de positionner les bons équipiers, au bon moment, au bon endroit.

Un sapeur-pompier expérimenté sur les incendies sera priorisé pour un départ de feu alors qu'un équipier davantage expert sur des gestes de premiers secours sera préféré pour une intervention sur une aide à la personne.

Une nouvelle ambulance, de nouvelles organisations, de nouvelles recrues,... avant, nous l'espérons tous, un nouveau centre de secours à Saint Georges sur Eure...



Les sapeurs-pompiers Sylvain, Julie, Océane, Alexis et le lieutenant Bruno Ramos devant la nouvelle ambulance du centre de secours

Halte aux comportements dangereux !

Bruno Ramos, le chef du centre de secours de Saint Georges sur Eure, alerte sur « le comportement routier inquiétant et désinvolte de certains automobilistes ».

Selon le lieutenant Bruno Ramos, « pas une seule journée ne se passe sans que nous soyons témoins de vitesses excessives de véhicules motorisés sur la commune. Ces comportements criminels mettent la vie des piétons, cyclistes et

autres automobilistes en danger. Ce n'est plus acceptable ».

Malgré le déploiement progressif des zones limitées à 30 km/h (voire 20 km/h sur la place de la République), le comportement irresponsable des automobilistes peut briser la vie des habitants et de leurs familles.

Avant qu'un drame irréparable ne survienne, il est encore temps d'alerter et responsabiliser ces délinquants de la route.

Nos pompiers sont malheureusement aux « premières loges » lorsqu'il s'agit de constater les drames routiers.

S'il-vous plait, levez le pied de l'accélérateur lorsque vous roulez dans les villages. La vitesse de 30 Km/h est grandement suffisante et, surtout, sécurisante.



ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

13 septembre 2024
DÉZÉTRÉE David

18 septembre 2024
BELLANGER Evangéline

25 septembre 2024
RAIMBERT Louis

ILS NOUS ONT QUITTÉS ILS SE SONT DIT OUI

26 septembre 2024
FLORIN Liliane née PIERRET

10 octobre 2024
HÉBERT Danielle née DUMÉNIL

11 octobre 2024
BEZAULT Bruno

11 octobre 2024
LAURENS Yvonne née LE BIHAN

15 novembre 2024
NOBLE Philippe et GABILLARD Karine



Il est possible de consulter, à tout moment, l'intégralité des comptes-rendus des réunions de votre conseil municipal sur les panneaux d'affichage public et sur le site internet de la commune via le lien suivant :

<https://saint-georges-sur-eure.fr/vie-municipale/compte-rendu-du-conseil>.



TRIBUNES

TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Non parvenue

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Vigilants et solidaires

Durant la nuit du 19 au 20 octobre dernier, la commune de Saint Georges sur Eure a, une nouvelle fois, été victime d'un cambriolage au sein de ses locaux du centre technique municipal.

A l'image de ce que vivent, encore, trop d'habitants de notre ville, les conséquences d'un tel cambriolage sont nombreuses. Conséquences psychologiques, financières et organisationnelles.

Les véhicules, tracteurs, tondeuses et autres débroussailleuses dérobés mettent en difficulté les professionnels et les finances de notre collectivité.

Face à ce fléau des cambriolages, des actions ont déjà été entreprises ces dernières années à l'image des alertes vigilance déployées via notre application Panneau Pocket et, plus récemment, l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection.

Nous allons, progressivement, intensifier notre lutte contre les cambriolages en encourageant et aidant le déploiement du dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires » sur le territoire de notre commune en lien avec la Gendarmerie.

C'est ensemble que nous réussirons à freiner et contrer ce fléau des cambriolages à Saint Georges sur Eure.

Vous pouvez compter sur nous.

Vos élu(e)s de la majorité municipale

LES ATELIERS DE L'ÉPILOBE : UN MOMENT DE PARTAGE

Les ateliers de l'Épilobe, animés par Sylvie, accompagnée des deux bénévoles dévouées Anita et Cécile, apportent chaque semaine un souffle de convivialité et de créativité aux seniors de la commune.

Des activités pour tous les goûts

→ Les lundis après-midi sont dédiés aux activités manuelles : broderie, tricot et crochet. C'est l'occasion parfaite pour se retrouver autour d'un café et échanger des savoir-faire tout en confectionnant des pièces uniques. Les participants apprécient particulièrement ces moments chaleureux et productifs.

→ Les mercredis, place à la diversité avec des ateliers variés : chant, préparation de crêpes, exercices de mémoire et décoration. Les participants créent des couronnes de fleurs pour Noël, décoorent les tables pour le

repas des aînés et réalisent des décorations pour des initiatives sociales et solidaires.

Un rendez-vous spécial avec le théâtre

Le 6 novembre, nos aînés ont eu l'occasion d'assister à une pièce de théâtre à la médiathèque, en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Un autre spectacle est déjà prévu pour septembre 2025, promettant de nouveaux moments de découverte culturelle.

Des ateliers pour le bien-être et l'apprentissage

En complément des activités hebdomadaires, des ateliers spécifiques sont proposés :

→ Yoga du rire, poterie et diététique pour se détendre et adopter une alimentation équilibrée.

→ Sorties culturelles, avec notamment des visites à la cathédrale de Chartres en 2023 et à Saint Gauburge en 2024.

Les ateliers couture de Cécile

Les ateliers de couture, encadrés par Cécile, rencontrent un franc succès. Ils offrent 4 à 6 places, où les participants peuvent s'initier à la couture machine et créer des objets pratiques comme des pochettes. Ces séances sont idéales pour ceux qui souhaitent développer leurs compétences en couture tout en partageant un moment convivial.

De nouvelles activités sont en préparation pour 2025, afin de continuer à proposer des moments de plaisir et d'échanges à nos aînés.



Programme pour nos aînés

- Mercredi 27 novembre : Jeux de société
 - Mercredi 11 décembre : Préparons nos décorations de Noël
 - Mercredi 18 décembre : Préparons notre goûter de Noël
- Certaines activités ponctuelles peuvent avoir lieu sur d'autres créneaux. Les activités sont sur inscription à l'Espace France Services :

☎ 02 37 24 10 27

✉ espace@saint-georges-sur-eure.fr

UNE LIAISON DOUCE EN BONNE VOIE !



La liaison cycliste et piétonne, entre le centre-bourg et la gare, prendra forme dès le second trimestre 2025.

Cette voie tant attendue permettra de relier, à pied ou à vélo, le centre du village et la gare en toute sécurité.

Cette liaison s'insère dans l'ossature du « Plan Vert » de l'agglomération de Chartres, dans les réseaux communaux existants comme celui de Fontenay-sur-Eure ainsi que dans le « Schéma Directeur Cyclable » du département d'Eure-et-Loir.

Rappelons que ce projet de voie pour cyclistes et piétons a pu voir le jour grâce aux efforts de la municipalité qui a réussi à acquérir les terrains malgré de nombreux obstacles et difficultés.

La future voie douce, d'une longueur de 1 220 mètres et située en parallèle de la RD 6.10, débutera dès la sortie du pont du centre-bourg et rejoindra le hameau de la Taye au niveau du passage à niveau.

Une piste mixte de trois mètres de large (piétons – cyclistes) longera la route en étant séparée par un élément physique de type séparateur béton permettant ainsi d'améliorer la sécurité des cyclistes.

La sécurité des usagers sera renforcée tout au long de la voirie.

A l'exception du foncier financé par la commune, les travaux de réalisation de cette voie douce sont intégralement pris en charge par le Conseil Départemental d'Eure et Loir.

Le hameau de la Taye et sa gare seront désormais connectés au centre-bourg, rapprochant ainsi notre gare de ses habitants.



Plan de coupe de la chaussée (à droite) et de la future voie (à gauche)

